FORUMS POUR LES JOUEURS

SERAPI10

Par Serapi10 Posté le 02/11/2022 à 01h14

Bonjour. J'ignore si passer par ce site va m'aider mais je suis à bout, je me reconnais en vos temoignages. J'ai besoin d'aide, au secours...
Apres le deces d'un frere, c'est un fils de 17 ans qui est mort dans un accident de la route. Deuil douloureux qui m'a conduite à une mediumnité difficile à gerer, à un divorce, à quiiter mon travail, 4 demenagements et au jeu. D'abord dans les casinos terrestres, ensuite la vente de ma maison pour payer les credits conso souscrits pour me procurer de l'argent. Je me suis crue sortie de l'enfer, il me restait encore 30 000 euros à rendre à une amie. Et j'ai replongé, sur un casino en ligne, pour gagner et pouvoir au moins lui donner 500 euros par mois. Je suis locataire, 76 ans, ma retraite ne paye que loyer et charges. Du coup, j'ai repris les credits conso, et je me retrouve avec 125000 euros à rembourser. Mes proches ignorent ma situation, je fais semblant que tout va bien. Mais là, je n'en peux plus, je ne fais que pleurer, il m'est impossible de leur dire (fils, soeur, compagnon qui n'habite oas avec moi), bien trop honte. Chaque mois, je reprends ce que je rembourse, mais je paye des interets phenomenaux. J'ai fait hypnose, therapies Eft, Emdr, ca n'a pas donné de resultats. Je suis vraiment desesperee, ma santé trinque, j'envisage le pire, la ts, mais la peur me tortille, je ne veux pas laisser ce souvenir derriere moi, mes proches ne meritent pas ça. Je dois trouver 600 euros pour novemvre, 1000 pour decembre, et les mois suivant. Je ne peux deposer de dossier de surrendement à la Bque de Fce, les dossiers de credits pour jeux sont rejetés. Et j'avais beau me raisonner apres la vente de la maison, je me sentais poussee à jouer. Je n'ai pas vu de psychiatre, au Cmp consulté, il ne donnait plus de rv, trop de monde...
J'avais essayé le regroupement de credits, dossier refusé. Je ne vois plus de solutions, et si les huissiers se pointent, quelle honte, je n'y arrive vraiment plus, je lance un appel au secours. Une amie avait cree un compte cagnotte sur internet, elle n'a recu que 20 euros ! Je me sens desesperement seule face à ma situation, et voir que j'ai joué 90000 euros en 2 ans, je me dis que je suis completement folle ! Je ne vois plus de solutions, trop agée pour trouver un travail complementaire, à bout,... Qui peut m'aider ?

22 RÉPONSES

Soga22 - 03/11/2022 à 09h27

Bonjour Serapi10,

Je n'ai pas de solutions financières à te proposer .
Hormi peut être l'aide d'un proche.
En revanche, il est impératif d'arrêter de jouer : pour ta santé mentale et ta santé financière.
Même si c'est long, petit à petit , tu retrouveras une stabilité.
Je vois que tu as essayé plusieurs méthodes . Peut être que derrière tout ça il y a une dépression qui se cache (la perte d'un proche c'est pas rien) et que pour le coup, une aide médicamenteuse pourrait faire la différence .
Bien sûr, je ne suis pas médecin. J'émets des hypothèses.

Saches que tu es lu ici. Ecrire peut déjà te soulager un peu .
Tu trouveras un peu de soutien , de compréhension. Nous sommes dans le même bâteau.

Courage, il y a toujours un moyen. Tu le trouveras.

Au plaisir de te lire

Serapi10 - 04/11/2022 à 03h38

Merci Soga22, pour ton soutien. Pas de possibilité d'obtenir l'aide d'un proche, ils m'ont déjà aidée, mais depuis que j'ai vendu ma maison, ma soeur m'a précisé que plus jamais elle et son mari ne me donneraient un sou. Et je n'ai pas d'autres proches à qui je pourrais demander, car j'ai bien trop honte d'avoir replongé, et d'ailleurs je n'ai pas compris comment j'ai pu faire cela alors que j'avais tellement souffert avant. J'ai trouvé une explication sur les fonctionnement du cerveau et la dopamine. Il est vrai que lorsque j'ai commencé de jouer, je venais de quitter mon mari, qui était très strict quant à l'argent, il ne fallait pas dépenser, et tout compter, même si nous n'étions pas rik-rak. Peut-être qu'un sentiment de griserie au jeu est arrivé par dessus cette liberté, que je n'avais jamais connue, avec une adolescence trop rigoureuse ?. Et la souffrance du deuil non encore résolue (l'est-elle un jour ?) a fini de me pousser dans une direction que j'étais loin d'imaginer... Je sais que l'inconscient nous rattrape toujours, et que si l'on n'a pas guéri un trauma, les scénarios se reproduisent...
Aujourd'hui, et déjà depuis quelques temps, ce n'est pas l'envie de jouer qui me pousse (j'ai déjà arrêté de jouer plusieurs mois sans envie de recommencer), mais le besoin de gagner une somme pour assumer les nombreux crédits que j'ai souscrits. Le pire que je me reproche, c'est que j'en avais réglé une grande partie, et comme je voulais aller plus vite pour rembourser mon amie, j'ai retenté le casino en ligne. Et une mise perdante attirant une autre mise, j'ai perdu, et repris des crédits. Je ne comprends même pas pourquoi je me suis comportée ainsi connaissant déjà le risque, et dire que ce serait la faute du cerveau c'est trop facile !.
En tout cas, je suis dans une panade complète, et vais me retrouver en découvert très vite, et même pas un sou pour assumer décembre ! Donc, à ce soir, je n'ai pas d'autre issue visible que la commission de surendettement à la banque de France, sachant le risque

d'obtenir un refus parce que l'endettement est lié au jeu. Et parait-il qu'il faut faire preuve de "bonne foi" !.... Rien que penser à remplir le dossier je hurle, j'ai passé ma vie à me justifier, ça continue, c'est insupportable !... Et maintenant, tout est sur internet, même pas un papier en mains !...
Quant à mon amie à qui je dois encore 27000 euros, elle refuse de me prêter encore, ce que je comprends parfaitement, car voilà 10 mois que je ne lui ai rien remboursé !...
Evoquer la dépression, oui je sais, je connais le sujet, ma mère a été dépressive pendant 40 ans, elle a "bouffé" des médocs autant que les psy et autres médecins voulaient bien lui en prescrire, y compris des placébos, et j'ai une sainte horreur de ces médicaments qui annihilent la pensée, on ne peut même plus réfléchir. J'ai connu ça avec 9 jours d'hospitalisation en centre psy après le décès de mon fils. Les médicaments ne soignent pas l'émotionnel, ils masquent le problème, qui ressortira un jour ou l'autre. Je pense qu'il y a d'autres solutions, toutes aussi longues d'ailleurs, comme le travail sur soi, la compréhension des processus que l'émotion utilise pour arriver à faire face au quotidien...
En tous cas, je serais bien heureuse si je pouvais sortir vainqueur, ou plutôt victorieuse de ces souffrances, qui durent. Mon fils est décédé il y a 32 ans, voilà donc 32 ans que je vis complètement à côté de la VIE !... Bien que ce deuil m'ait fait découvrir de grandes facettes de l'être humain, des connexions inimaginables avec le monde intérieur, je n'ai pas réalisé le côté "matériel" de mon parcours. Il y a un fort décalage entre l'esprit et la matière, ce qui crée des tiraillements pas possibles pour garder les pieds sur terre et s'engager à trouver un espace intérieur de tranquillité...
Voilà, c'est mon partage du jour, sans savoir ce qui va advenir de ma vie dans les semaines et mois à venir !... Peut-être faut-il s'abandonner complètement à des forces plus grandes que nous, qui nous guident et nous aident, et donc faire confiance à la VIE ?... J'ai toujours été dans le contrôle, et me rends compte que ce n'est pas forcément la bonne méthode...
Merci en tous cas à ceux et celles qui liront ce long partage, merci de vos soutiens télépathiques, bon courage à vous aussi si vous êtes dans une situation similaire, plus grave, ou moins... En tous cas, nous sommes relié/es par notre conscience collective, sur un même bateau : la Terre, que j'aime particulièrement, car elle est magnifique... Je peux voir le Beau et je peux aussi voir le Moche... En tous cas, les deux existent en chacun d'entre tous les êtres humains !... Le plus difficile est de se pardonner, d'accepter ses expériences, d'en tirer la bonne leçon, et de continuer à avancer, en espérant trouver les bonnes portes....
Remerciements sincères, ainsi qu'au site, qui permet ces échanges...

Nouvellevie20 - 08/11/2022 à 14h18

Bonjour

Je me permets de vous répondre concernant le financier.
Votre dossier de surendettement peut tout à fait être recevable par la banque de France même si les crédits sont liés à une addiction aux jeux.
Cela a été mon cas il y a deux ans et pour environ 50000€ de crédits. J'ai vu des dossiers jugés recevables avec des montants encore plus importants.

A mon sens le dossier de surendettement est l'unique et la meilleure solution pour vous. Déposez le et tout ira mieux, j en suis convaincue.

Serapi10 - 08/11/2022 à 16h12

Bonjour Nouvellevie20,
Je vous remercie de votre soutien. Je pense regulierement au dossier de surrendettement à la banque de france, mais je panique completement à l'idee de tous les documents à fournir, à la honte que je ressens, je ne connais personne qui puisse m'aider, j'habite depuis peu un petit village, aucune structure d'appui, pas d'assistante sociale à ma connaissance, je me suis completement coupee du monde et isolee. Vraiment, je tourne en rond, et si je ne peux plus payer mon loyer, que mon compte bancaire est bloqué, comment ferais-je ? Je m'entends assez bien avec la proprietaire mais je pense qu'elle voudra que je parte, et ça, c'est au-dessus de mes forces. Savez-vous comment ça se passe avec la banque de france et le compte bancaire, je crois qu'on n'a plus son chequier, ni possibilite de faire un virement ? Ah la la, je suis perdue... Merci de m'aider. Si c'etait possible, j'aimerais un echange telephonique...

Moderateur - 08/11/2022 à 16h23

Bonjour Serapi10,

Il n'est pas possible d'échanger des coordonnées ici. Si vous souhaitez en parler vous pouvez appeler notre ligne d'écoute Joueurs info service au 09 74 75 13 13 (appel anonyme non surtaxé, 7j/7 de 8h à 2h).

Faites attention à ne pas devenir votre propre saboteur en fermant toutes les portes. Renseignez-vous par exemple pour la procédure de surendettement, vous aurez déjà beaucoup de réponses. Comme l'a dit Nouvellevie20 et compte tenue de vos difficultés financières cette procédure pourrait être une bonne solution pour vous.

Cordialement,

le modérateur.

Tulle - 14/11/2022 à 23h03

Serapi, comment vas tu?

Serapi10 - 15/11/2022 à 13h54

Bonjour, merci de demander de mes nouvelles.
Des hauts et des bas. Pleurs, je dors une nuit sur deux. Si rien ne bouge, je serai en decouvert à la fin du mois... Je n'ai pas rejoué, les echeances m'angoissent. D'autres preoccupations s'ajoutent : je dois me faire operer de la cataracte, et depuis ce matin, panne

d'internet. Je viens de passer deux heures au telephone avec Orange ! Le depanneur va venir jeudi, j'espere que je n'aurai pas encore une facture a payer ! Il me faut deja 150 euros demain pour payer mon changement de lunettes en attendant une operation l'an prochain. Bref, un probleme en appelle un autre !, il faut tenir bon !
Merci pour tous les soutiens.

---

papiis - 15/11/2022 à 23h06

Bonsoir, SERAPI j'espere que tu t'en sortira

Tulle - 15/11/2022 à 23h43

J'espère que tu vas continuer à tenir le coup.
Si tu sens que l'envie reprends viens écrire un message sur le site et raconte nous ce que tu ressens.
Nous sommes là et nous savons ce que c'est.
Bonne journée à toi.

---

tictoc - 18/11/2022 à 12h30

Bonjour

Reste positif ne baisse pas les bras cherche en toi et tu trouveras la solution à ton problème il suffit de se poser les bonnes questions et surtout rester positif quoi qu il arrive bonne chance

bien a vous

Soga22 - 18/11/2022 à 12h54

Bonjour Serapi10,

Comment vas tu ?
Tout tes problèmes cumulés te semblent insurmontables!
Prends en un après l'autre !
Et comme l'a dit le modérateur, ne te sabote pas toute seule .
Appelle pour te renseigner pour le dossier de surendettement.
Je comprends parfaitement la honte que ça te procure... cependant si l'issue est favorable tu seras tellement soulagée . et qui sait , peut être que tu tomberas sur une personne bienveillante et ça te fera du bien.
Concernant ta proprio, avertis la que tu auras peut être un retard de paiement. Il vaut mieux informer et trouver un arrangement. Peut être payer la moitié pour ne pas avoir après une trop grosse dette auprès d'elle.
Des solutions il y en a . c'est difficile mais tu peux le faire .
Un jour après l'autre, un problème après l'autre.
et pense aussi à faire des activités qui te font du bien : de la marche, de la lecture, écouter de la musique , un bon film, écrire, dessiner , faire de la cuisine . Dans la simplicité , on peut trouver de la détente , du bien être .

Courage à toi.

Au plaisir de te lire

Serapi10 - 08/12/2022 à 03h04

Bonjour à toutes et tous,
J'ignore où j'ai puisé le courage de contacter la mairie de ma commune, qui m'a mise en contact avec une assistante sociale de la Maison Departementale d'Action Sociale. Tres bon accueil, la personne très à l'écoute, j'ai "monté" un dossier de surendettement à envoyer à la Banque de France, 86 pages !!!,. Elle m'a donné de judicieux conseils, notamment d'ouvrir un compte dans une autre banque (j'en avais un, avec quelques euros dessus !), d'y faire virer mes revenus de retraites, et y faire prelever mes charges assurances, gaz, electricité, pour ne pas avoir d'impayés. Et de ne pas me laisser impressionner par les organismes de credits renouvelables qui vont certainement me contacter, voire me harceler, car le compte bancaire principal rejetera les echeances du fait qu'il n'y aura pas de rentrees d'argent. J'ai donc transmis le nouveau RIB pour les retraites et charges. Reste à attendre la reponse de la Banque de France, qui a 3 mois pour statuer. Merci de croiser les doigts pour moi, afin qu'elle efface l'endettement. Cependant, j'ai un souci. Je dois 27500 euros à une amie, inclus dans le dossier, mais s'il y a effacement, elle ne sera pas payée ? A moins que cette somme soit un reste à ma charge ? Ma retraite n'est pas tres grosse, il me reste apres loyer et charges, environ 300 euros pour nourriture, essence, frais inopinés. Il me faudra plus de 10 ans pour la rembourser ! Y a-t-il des aides possibles ? De qui ? Ce qui m'inquiete aussi, c'est qu'apparemment je n'aurai plus de chequier et d'etre interdite bancaire pendant 5 ans. C'est hyper long !... Bon, si vous avez des infos encourageantes, je prends ! Merci de vos soutiens.
Et encourageant, je n'ai pas rejoué depuis fin octobre. L'assistante sociale m'a donné l'adresse d'un organisme où il y a des psychologues pour me soutenir. Pour l'instant, j'ai deja une forme de soulagement pour avoir franchir ce pas, qui coûte ! Toujours rien dit à mon ami, ni à mon fils, mais je l'ai dit à ma soeur, c'est deja enorme. Elle m'a donné un petit coup de pouce financier pour payer mon loyer de decembre. Je suis remplie de gratitude. Je serai quand meme à decouvert de 400 euros avant fin decembre !
Je vous souhaite à toutes et tous, de belles fetes de fin d'annee, et le meilleur pour 2023. Prendre soin de soi est vraiment important !

Soga22 - 21/12/2022 à 08h54

Bonjour Serapi10,

Je suis heureuse de lire ces nouvelles !
Comme tu dis c'est une démarche coûteuse mais qui va te permettre de te sortir de ce mauvais pas.
Pour la dette à ton amie, je n'ai pas de solutions. Je ne sais pas du tout si la banque de France va lui payer ou pas.
Je comprends que l'interdit bancaire te chagrine ; j'imagine que c'est la contrepartie !

En tout cas, j'étais ravie de te lire.

Je te souhaite aussi mes meilleurs voeux pour la nouvelle année à venir !
Une nouvelle année sans jeux et plus sereine !

Au plaisir de te lire

Serapi10 - 21/12/2022 à 23h19

Bonjour à celles et ceux qui soutiennent les pas de celles et ceux qui peinent. Evidemment, il y a les craintes et la peur que la commission de surendettement rejette le dossier, mais il y a aussi le souhait que les personnes qui la composent soient compatissants et comprehensifs. Alors, je garde cet espoir dans mon coeur, tout en assumant les pas quotidiens. J'ai transmis aux organismes creanciers l'attestation du depot de dossier à la banque de france. Ca n'empeche pas le harcellement mails, sms, appels telephoniques, mais j'evite de repondre, sauf pour dire que je ne pouvais plus payer. Un seul organisme a laisse un message telephonique positif, oû la dame m'a remerciée 2 fois pour ma franchise et de les avoir prevenus avant une grosse cata. C'est reconfortant de voir cette intelligence de comportement... Quant au jeu, je n'ai pas eu envie d'y retourner, c'est top... Je voudrais vous souhaiter à toutes et tous un tres, tres doux noel, une belle fin d'annee, et vous souhaiter le meilleur pour 2023. Je vous donnerai des nouvelles sur l'issue de mon dossier. Je garde dans mon coeur quelques pensees de soutien telepathique pour tous les joueurs et joueuses qui sont perdus dans leurs difficultes, et j'espere leur transmettre un peu de mon courage pour qu'ils avancent. Malgre encore quelques noeuds et larmes, j'ai franchi un grand dont je veux etre fiere, et j'ai aussi parler avec ma soeur, qui s'est montree comprehensive. C'est peut-etre un peu de la magie de noel qui fait son oeuvre ! Je veux y croire ! Belle suite à toutes et tous ! Encore merci.

Serapi10 - 15/01/2023 à 09h36

Bonjour à tous,
Je viens vous donner des nouvelles. La Commission de Surendettement de la Banque de France a emis un avis d'effacement de la totalité de mes dettes. Je commençais à mieux respirer, mais l'un des creanciers (Sofinco) a contesté la decision. Et donc, mon dossier est parti au Tribunal, qui va me convoquer en audition, et en presence du creancier, voire d'autres si d'autres contestent (ils ont un mois pour le faire, donc jusqu'a fin janvier). C'est la 1ere fois que je me trouve confrontee à la justice, mon angoisse a repris, je ne sais pas comment ça va se passer. S'il faut encore me justifier, sachant que le creancier va me charger, sûrement evoquer ma responsabilité, je panique completement. Et de nouveau, mes nuits sont de courte duree, 3 ou 4h seulement. L'attente est difficilement supportable. Savez-vous comment se passe l'audience, combien de temps ca dure, si le juge statue de suite ou plus tard ? En tout ceci, une bonne nouvelle : je n'ai pas rejoué d'argent depuis fin octobre. Une bonne ecoute de la part de la Banque de France, et de ma banque. Je conserve mon chequier, une nouvelle carte de paiement, evidemment je n'ai plus droit au decouvert, le montant des retraits par semaine est reduit, aindi que le montant total des paiements mensuels par carte. Et je suis fichee au fichier des incidences de paiement mais pas interdite bancaire.
Voilà. Merci de vos soutiens, en vous souhaitant une annee de paix, sante, et joies diverses, en tout le meilleur.

Kulbutoke - 16/01/2023 à 12h13

Salut Serapi

Point positif et pas des moindre, c'est l'effacement des dettes dans sa quasi totalité ! Seul sofinco se rebelle. Chaque jour qui passe est bon. On arrive bientôt a fin janvier.
Tu n es pas interdite bancaire.

Un autre point positif, pas de jeu depuis octobre !

C'est superbe. Vois le bon

Ce n'est pas parce que tu fais face a la justice que tu es une criminelle. Tu n'es pas une criminelle !

Malheureusement, je ne sais pas comment ça se passe. Reste comme tu es. L'assistante sociale ne peut pas te conseiller "une defense"?

Quoi qu'il en soit, ça aurait pu être pire et ton dossier aurait pu être rejeté. Il faut voir le positif dans tout ça

---

Serapi10 - 16/01/2023 à 23h44

Merci Kulbutoke. Je crois qu'en effet il y a du bon à retirer dans tout ça. Mon "reste à vivre" entre rentrees financieres et charges est inferieur au RSA, ne permettra pas de payer le credit Sofinco de 11500€. J'espere donc l'effacement total. Je ne me sens pas criminelle. L'assistante sociale n'a pas suggere de defense particuliere, la banque de france m'a dit qu'il ne fallait pas m'inquieter, cpte tenu de mon dossier, elle ne voyait pas d'autre solution que l'effacement.
Donc je veux garder confiance. Mais face au creancier, s'il est agressif, je ne veux pas craquer. Et peut-etre que le juge sera comprehensif, homme ou femme... Tout ca oblige a rester dans la journee presente, et à patienter. . En tous cas, le jeu ne m'attire pas pour le moment. Quand ca arrive, je fais un jeu gratuit et ça me lasse assez vite. Donc, bon presage, la cure desintox est commencee !... Merci encore. Et si quelqu'un peut m'apporter un temoignage d'une audience au tribunal, je veux bien le lire, quoique chaque cas est

sans doute different, et les juges ne sont pas tous les memes...
Belle suite a vous toutes et tous, et bon courage à ceux et celles qui entament le meme chemin que moi ! Ce n'est pas forcement gratifiant, mais ca soulage, au moins en partie... Bonnes pensees. Je vous tiendrai au courant du resultat..

Soga22 - 17/01/2023 à 09h58

Bonjour Serapi10,

Je suis heureuse de te lire . Dans l'ensemble ce sont de bonnes nouvelles ! Un nouveau départ s'offre à toi.
Je comprends le stress que ça peut engendrer. Le tribunal, une décision en attente... comme dit Kulbutoke il y a beaucoup de positif. Si tu relis ton 1er message il y a quelques mois en arrière, tu as bien avancée, bien progressée vers une vie plus agréable. Tu ne joues plus c'est aussi un sacré changement .
Tu peux être fière de toi. Malgrès ton désespoir tu as pris les choses en main pour t'en sortir . Bravo !

Donnes nous des nouvelles .

Belle journée

Au plaisir de te lire

Serapi10 - 04/04/2023 à 02h26

Bonjour à tous et toutes. Je viens vous donner de mes nouvelles... Apres mon depot de dossier de surendettement a la Banque de France en decembre, elle a statué le 21 decembre sur un effacement total de mes dettes. J'ai crû etre sortie d'affaire, pleine de gratitude. Malheureusement j'ai tres vite dechanté, l'un des creanciers (Sofinco, en lien avec Consumer Finance, et filiale du Credit Agricole -ma banque-) me traine au tribunal pour "mauvaise fois et mensonges", et demande l'irrecevabilité de mon dossier. J'ai ete convoquee le 23 mars au tribunal de Bourges, une juge excecrable, voire odieuse, qui me demande des justificatifs et preuves sur 24 ans, depuis que j'ai quitte mon mari et divorcé. N'a pas vraiment tenu compte de mes lettres explicatives, elle veut des justificatifs de mes depenses, y compris du jeu !.. Je me suis effondree, je tremblais et n'ai pas pu tenir debout... (pour la petite histoire, un autre couple a egalement ete convoqué, avec le meme creancier !.) Seance publique, l'humiliation et la culpabilite m'ont ecrasee, la juge s'est visiblement mise du coté du creancier !... Elle me reconvoque le 8 juin... Je ne dors presque pas, hantee par la peur du rejet.. Je me demande si je dois prendre un avocat, mais lequel ?. J'ai contacté l'assistante sociale et l'UDAF, notamment pour demander l'aide juridictionnelle, encore un dossier de 6 pages a completer !(en principe je pourrais avoir une aide pour 55%, mais de combien, les avocats sont chers, honoraires libres...) Ca se bouscule dans ma tete, il faudrait aussi que je trouve un/e therapeute psy, mais entre psychiatres, psychologues et psychotherapeutes, vers qui me diriger ? Personne ne me recommande d'adresse. La juge veut aussi des preuves que j'ai ete suivie medicalement entre 2000 et maintenant !, je n'ai aucun justificatif ! A-t-elle le droit de remonter aussi loin dans le temps, et aussi de me demander un justificatif d'hospitalisation en 2017... J'ai la sensation que mon destin est entre ses mains ! C'est horrible de se sentir jugee ainsi !... Pour info, je n'ai plus du tout rejoué depuis octobre, mais de ça, la juge s'en fout, elle veut des justificatifs ! Si vous avez des idees, je prends ! Que peut'il se passer si elle prononce l'irrecevabilite de mon dossier ? S'il faut aller en appel, je ne tiendrai pas le coup !... Merci de vos soutiens. Pensees cordiales

---

Soga22 - 04/04/2023 à 09h49

Bonjour Serapi10,

je suis heureuse d'avoir de tes nouvelles... un peu triste de lire tes difficultés.
Je n'ai pas de conseils à donner à ce sujet. Je souhaite juste t'encourager et te soutenir. Ne te laisse pas démonter par ces personnes . Tu as parcouru un fabuleux chemin. Ce n'est pas rien ce que tu as fait . Tu mets tout en oeuvre pour t en sortir. C'est un combat que tu peux encore mener j'en suis sûre. C'est difficile ce coup dur et c'est vrai qu'ils vont loin pour les justificatifs. Si tu trouves un psy qui atteste que l'addiction aux jeux est une maladie , ça n'aidera pas ?
Ces personnes qui nous jugent , n'ont pas la moindre idée de l'enfer que nous vivons. Pour eux nous sommes responsables et coupables de cette folie. Nous savons que ça va bien plus loin que cela.
Tu vas réussir à te sortir de ce mauvais pas. Courage et bravo ! 6 mois sans jeux c'est une belle victoire.

Au plaisir de te lire

Soga22 - 20/06/2023 à 09h25

Coucou Serapi ,

Comment vas tu ? Des nouvelles ?

Au plaisir de te lire

Serapi10 - 27/06/2023 à 02h04

Bonjour Soga22. Merci de prendre de mes nouvelles, je t'en suis reconnaissante. Apres etre passee au tribunal en mars, et en seconde audience le 8 juin, madame la juge a ete plus sympa. J'avais rassemblé le maximum de documents qu'elle m'avait demandés en mars, et malgré un moment emotionnel difficile où elle insistait sur une question à laquelle je n'arrivais pas à repondre, j'ai reussi à tenir le coup. Elle doit donner sa decision fin juillet. Heureusement, n'a pas reporté à une autre audience !, du moins pour l'instant, je n'ai pas de nouvelles du tribunal, et j'espere de tout coeur qu'elle confirmera la decision de la Banque de France, à savoir l'effacement total des dettes. En attendant, j'evite de trop y penser, et de renouer avec quelques ami/es et certaines personnes de ma famille. Dans l'ensemble, emotion et mental vont assez bien.
Quant au jeu d'argent, je n'y ai plus touché depuis fin octobre 2022. Il m'arrive encore de jouer gratuitement en ligne, mais pas tres

longtemps, ca me lasse assez vite. En fait, je crois que je suis sur le bon fil du decrochage definitif ; et de toute façon, le fait de ne pas avoir d'argent disponible et pas d'emprunt possible, aide forcement le sevrage. C'est une bonne chose, puisque decrocher par soi-même est difficile.
J'ai vu un psychiatre et une psychotherapeute, deux seances qui ne m'ont apporté aucune aide reelle. J'ai laissé tomber ces deux voies. Cependant, cela peut aider d'autres personnes.
Je mettrai un autre message quand j'aurai recu la decision du tribunal fin juillet ou debut aout.
J'encourage toutes les personnes surendettees à franchir le pas du depôt de dossier à la Banque de France. C'est dur, evidemment, mais cela donne l'occasion de rebondir et d'avancer, et aussi de se pardonner et apprendre à mieux prendre soin de soi.
A bientôt. Douces pensees à Soga22 et à toutes et tous.
Nous devrions contacter les associations de consommateurs pour denoncer les pratiques des organismes de credits, qui poussent a souscrire des prets impossibles à rembourser compte tenu des taux d'interets, du manque de rigueur et de verifications des ressources. Des taux de plus de 10%, voire 20%, devraient etre interdits...
Courage, ca arrivera un jour ou l'autre ! Je fais confiance... Restons fortes et forts !
Merci à ce site d'exister.